

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 56 (1918)  
**Heft:** 30

**Artikel:** A part ça !  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-214063>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

leur voudrais à toutes un médecin comme le nôtre. Il a pour nous une si tendre sollicitude que, malgré sa grande barbe, nous l'appelons « la maman ». Grâce à lui, nos journées se règlent sur le programme que voici :

Plus de diane à 5 heures du matin. Nous nous levons à 8 heures, comme des rentiers en villégiature. Avant le chocolat, on nous sert un petit verre d'authentique rhum de la Jamaïque. A 9 heures, un lieutenant réunit la section des plus valides pour une petite promenade.

— Voyons, les hommes, nous dit-il gentiment, il s'agit de se faire du bien en allant respirer l'air léger des hauteurs. Monterons nous à la Pointe de \*\*, où la vue est si belle, ou nous contenterons-nous de pousser à une heure d'ici, jusqu'aux châtaigniers de X ?

— Mon lieutenant, fait l'un de nous, puisque nous avons le choix, nous opinons pour les châtaigniers.

— C'est très bien. Que dans cinq minutes tout le monde soit prêt à partir. Pas de sac, pas de fusil, le bonnet de police ou la casquette, la vareuse sur le corps ou sur le bras.

Cinq minutes plus tard, nous abandonnons le village enfoui sous les noyers et, sans marquer le pas, déambulons doucement à travers la plaine, où les blés roux n'attendent que les moissonneurs et où le maïs balance déjà ses panaches à hauteur d'homme. Nous sommes en balade depuis une demi-heure à peine, quand un geste de notre chef nous arrête.

— Y a-t-il des hommes qui se sentent fatigués ?

Trois ou quatre fusiliers témoignent le désir de souffler un instant. Alors toute la section de s'étendre à l'ombre de vieux saules, sur la berge d'un canal. Si le lieutenant n'était pas demeuré debout à considérer un vol de libellules, nous aurions passé là je ne sais combien de temps ; mais par égard pour lui, nous nous levons les uns après les autres, au bout d'un quart d'heure et reprenons notre promenade. Arrivés aux châtaigniers, par exemple, la section se rattrape en passant de longs moments sur un gazon lisse et brillant comme de la soie.

Elle rentre aux cantonnements en observant les mêmes ménagements qu'à l'aller et se réconforte d'un second petit verre de rhum avant d'aller à la soupe. Au dessert, on nous passe une pleine corbeille de ces cerises noires si savoureuses appelées « cœurs de pigeon ».

Nous ne savons plus ce que c'est que le drill, nous mangeons des cerises, et nous n'aspirons qu'à regagner nos foyers. Décidément, nous ne sommes pas faits pour apprécier les douceurs du service !

X. Y. Z.

**Eh ! bien, oui.** — Une bonne vieille femme disait à son pasteur, en parlant de la grippe.

« Eh ! oui, monsieur le pasteur, c'est bien comme dit la Bible : « Ils ne mourraient pas tous, mais tous étaient frappés ! » — P.

**A part ça !** — C'était au temps où plusieurs Suisses s'étaient engagés dans le corps de gendarmerie d'un pays exotique.

A l'un deux, qui était rentré au pays, on demandait s'il s'était plu, là-bas.

« Oh ! bien, voilà, on n'était pas encore trop mal. Le diable, c'est que les casernes étaient d'un sale. Elles étaient infestées de vermine. Il y en avait, il y en avait !... Enfin, quoi, c'est tout vous dire : les puces, là-bas, avaient des poux ! »

### LE GÉNÉRAL AMÉDÉE DE LA HARPE

UNE courte notice a annoncé, il y a quelque temps, le décès de l'arrière petit-fils du général Amédée de la Harpe, « grenadier par la taille et le cœur »<sup>1</sup>. Elle réveille des souvenirs particulièrement saisissants à l'heure

actuelle. Le seigneur de Yens, des Hüttins et de Collombier, conquis d'emblée aux grandes idées de la Révolution française, ne se contenta pas d'afficher des idées démocratiques. Conséquemment avec ses principes, il affranchit ses paysans des redevances féodales et fut l'un des organisateurs du banquet de Rolle où, de même qu'à Lausanne et à Vevey, on fêta, le 14 juillet 1791, l'anniversaire de la prise de la Bastille. Condamné à mort par contumace par les oligarques de Berne, La Harpe s'était enfui en France où il prit du service. Ses brillantes qualités militaires lui assurèrent bientôt une situation en vue dans l'armée d'Italie. Ami de Bonaparte, son influence ne fit que grandir.

L'enseigne du régiment de May, au service de Hollande, devenu lieutenant-colonel du quatrième bataillon de volontaires nationaux, affronta souvent la mort sur de multiples champs de bataille ; il tomba à Codogno foudroyé d'une balle perdue. Sa division comptait des brigades commandées par Ménard, Pouget, Pijon, qui, quelques années plus tard, devaient entrer en Suisse, affranchir le Pays de Vaud et amorcer la République helvétique une et indivisible, consommant la ruine des patriciens. Il convient d'insister sur le fait que c'est grâce à Amédée de la Harpe que son cousin, Frédéric-César La Harpe, un autre proscrit qui avait préféré quitter son pays plutôt que de se courber plus longtemps sous le joug de LL. EE., fut mis en relations avec le gouvernement français et put ainsi préparer l'œuvre de libération de sa petite patrie.

Dans la belle biographie<sup>1</sup> que feu le colonel Secretan fit d'Amédée de la Harpe, il y a des pages qui méritent plus que jamais de fixer notre attention et qui à bon droit peuvent exciter notre fierté nationale. Le ci-devant seigneur de Yens n'abdiqua pas, dans sa nouvelle patrie, ses sentiments d'indépendance et de foncière honnêteté. S'il fut un soldat dans toute l'acception glorieuse du terme, il n'en condamna pas moins avec la dernière énergie les abus que provoquent la guerre et obtint de Bonaparte que les pillards des armées fussent fusillés.

« Le désordre effréné auquel les troupes se livrent, et auquel on ne peut remédier puisque l'on n'a pas le droit de faire fusiller un coquin, nous entraîne vers notre ruine, nous déshonore et nous prépare les plus cruels revers... Mon caractère de fermeté ne pouvant se plier à voir de pareilles choses et encore moins à les tolérer, il ne me reste qu'un parti, celui de me retirer ; en conséquence, général, je vous prie d'accepter ma démission... »

D'autres généraux divisionnaires avaient fait entendre les mêmes protestations. La Harpe, sur les instances du général en chef et de ses soldats, retira sa demande.

Désormais, les maraudeurs furent punis de mort, ce pendant que le manque de vivres se faisait sentir, non pas parce qu'il n'y avait pas de grains, mais parce que les fournisseurs se livraient à des spéculations honteuses pour s'enrichir en ne remettant que la moitié de ce qu'on leur avait payé et en revendant le reste. Bien que mal chaussés, les fantassins accomplissaient de vives actions. Mais La Harpe se plaignait encore :

« ... Si l'on veut éviter que nous passions dans le Piémont pour des hommes pires que les Goths et les Vandales, sévisez contre les fripons, diminuez le nombre de ces sangsues publiques que l'on ne voit jamais au secours de l'armée, mais que l'on trouve toujours quand on peut profiter du désordre. »

Quelques jours après, Bonaparte, tout en rendant hommage à la bravoure de ses troupes, leur adresse de Lesegno l'ordre du jour suivant :

<sup>1</sup> Le général Amédée de la Harpe, par le colonel Secretan. Esquisse biographique. Lausanne et Paris, 1899.

« Le général en chef voit avec horreur le pillage affreux auquel se livrent des hommes pervers qui n'arrivent à leur corps qu'après les batailles pour se livrer aux excès les plus déshonorants pour l'armée et le nom français... Tout officier qui aurait autorisé le pillage sera envoyé au château du fort carré d'Antibes ; autorisation de faire fusiller sur le champ les officiers ou soldats qui, par leur exemple, exciteraient au pillage et détruiraient par là la discipline... »

C'est avec joie qu'Amédée La Harpe faisait son métier et que du Pays de Vaud, dont il avait d'ailleurs la nostalgie, il vit venir, cédant à de longues instances, son fils Louis-Henri-Sigismond, qui redonna « la vie à son cœur flétri par le chagrin ». Le vaillant général se préoccupait de l'avenir de ses enfants ; le séquestré de ses biens par les Bernois le privait de toutes ressources ; il devait se contenter de sa solde. Il quitta ce monde en 1796, avant qu'une éclatante réparation, sinon matérielle, du moins morale, fût faite en Suisse à sa mémoire.

L. MOGEON.

**Pauvre Médor.** — Par ce temps de restrictions, il faut parfois consentir les plus douloureux sacrifices pour se mettre quelque chose sous la dent.

Deux bons vieux ne sachant plus comment nourrir leur chien, un fidèle compagnon d'infortune, se décidèrent, après de longues hésitations, à le tuer et... à le manger. Hélas ! C'était faire coup double.

La bonne femme, en cordon bleu qu'elle était accommoda le pauvre toutou aux « petits cognons », comme on dit. La sauce était onctueuse. Les deux bons vieux, un peu mélancoliques, tout de même, s'en léchaient les doigts.

La bonne vieille rompart soudain le silence.

— Ce pauvre Médor, fit-elle, en poussant un long soupir, quel dommage qu'il ne soit plus là ; lui qui aimait tant ronger les os !

### L'ÉTUDIANT

(Patois de la Gruyère).

Là on ride afère tiè hou ke ne volon pâ rékordâ kan lou parin lé j'an betâ i j'étudè ; pèjon lou tin et chovin ne balion tiè di kagnè. Mon vilin régen deji adi : On ne pou pâ fère a bère on âno che n'a pâ ché.

Luvi a Katri, on gro païjan bin intche li, l'avi betâ pè lé jèkoulè dè Friboua chon Netton. Chtiche n'rè dzè pâ on to inkro po le travau pè la méjon ; ma fi on kou lèvi, l'afère nè pâ mi jelâ. Po fourni ché betâ a fère a pou pri a pian la ribote et l'erdzin li-alavè. Le chéna, on bouo omo, invouyivè adi la mouneyia, vindi kotè kou onna vatze et ne deji rin. Ma on dzuè ke l'avi falii krètchi onna puchinta choma rékontrè le vilie dzudze dè pé et li di : « Chi bouébo, Univerchità, mè kotè terubliamin ; lé rèvèna vatze ». Et l'èmi, avui on fôri, li répon : « konchola tè ; kan te lé j'ari totè vindie tè chébrèrè adi on modzon. »

Luvi dou Prâ d'amon.

**Projets d'avenir.** — Marc, demande un on à son neveu, encore tout gamin, quelles études veux-tu faire quand tu seras plus grand ?

— Oh ! moi, j'étudierai de charretier. (Authentique).

**Chacun sa part.** — L'autre jour, place Châderon, deux enfants, un garçonnet et sa sœur un peu plus âgée, ramassaient du croûton de cheval qu'ils mettaient dans un coquet panier. La tenue et la mise de deux enfants moignoient de l'aisance de leurs parents. Ils gissaient, sans doute, tout simplement, d'activer la croissance et la floraison des rosiers du jardin paternel. Comme le garçonnet mettait

<sup>1</sup> Mot de Bonaparte.